

Le Département **VOUS** aide à réduire votre consommation d'énergie.



Le Département des Alpes-Maritimes vous aide jusqu'à 12 700€ et vous accompagne dans vos démarches.



Des permanences sont organisées dans vos communes.



SUR RENDEZ-VOUS

ROQUESTERON

4ème MERCREDI de chaque mois - MATIN

PUGET-THENIERS

4ème MERCREDI de chaque mois - APRES-MIDI

VALBERG

4ème VENDREDI de chaque mois - MATIN

GUILLAUMES

4ème VENDREDI de chaque mois - APRES-MIDI



0 800 037 016